



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC DÉCISION N° DM-21-280**  
**L'ASSOCIATION ZIZANIE POUR EN DATE DU 02 AOUT 2021**  
**L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 18**  
**SEPTEMBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-486 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Zizanie, représentée par Monsieur Laurent Corréale, dont le siège social est situé 40 bis, avenue des Châtaigniers – 95 150 Taverny – pour l'organisation du spectacle « Les Zellibulles » le 18 septembre 2021, dont le prix de cession est fixé à 2 927,84€ (deux mille neuf cent vingt-sept euros et quatre-vingt-quatre centimes) TTC ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Zizanie, représentée par Monsieur Laurent Corréale, dont le siège social est situé 40 bis, avenue des Châtaigniers – 95 150 Taverny – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Les Zellibulles » le 18 septembre 2021, dont le prix de cession est fixé à 2 927,84€ (deux mille neuf cent vingt-sept euros et quatre-vingt-quatre centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé des ressources  
humaines, de la sécurité publique, des affaires  
juridiques et domaniales et des affaires  
patriotiques,

**Signé**

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210802-lmc1H8746H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 02/08/2021  
Date de Publication : 02/08/2021